

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Aix-les-Bains (73100)

Premier tour

– le 07/06/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Y inclure des objectifs mesurables quantifiés (budget annuel, objectif en % de part modale, kilomètres de pistes cyclables réalisés et en projets, priorités et phases de réalisation, nombre de places de stationnement vélo,...)

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

C'est trop tôt pour fixer des objectifs, attendons d'être élus pour fixer nos priorités en concertation avec les citoyens d'Aix

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Ça nous paraît essentiel !

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

Nous retravaillerons, en lien avec l'agglomération et en perspective avec le Plan Vélo lancé par l'état, un schéma directeur cycle qui intègre les deux dimensions mobilité du quotidien et mobilité touristique. Notre ambition est de faire du vélo une alternative réelle à l'usage de l'automobile.

Indicateur : porter les 40 km d'aménagements cyclables existant sur Aix-les-Bains (aménagements cyclables + zones apaisées) à 70 km.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Je m'appuierai sur le Plan vélo et mobilités actives 2018 et la Loi d'orientation sur les mobilités 2019 pour travailler au développement de la mobilité douce à Aix-les-Bains.

Dans le cadre du Plan déplacements urbains (PDU) réalisé à l'échelle intercommunale et en concertation avec les partenaires et associations cyclo, je ferai adopter un plan vélo au service du confort de vie.

Sur la base des 40 km de voies cyclables existants, 40 km d'itinéraires vélo supplémentaires seront créés. Pour cela, Je mettrai en œuvre un schéma directeur vélo sans discontinuité, cohérent et accessible à tous.

Le programme de renouvellement et d'amélioration du stationnement pour les cycles sera poursuivi et complété par une offre de services dédiés.

Les usagers seront sensibilisés à la sécurité, au respect du code de la route et au partage des voiries.

Enfin, je continuerai à encourager l'apprentissage et la pratique du vélo en mode urbain, domicile-travail, touristique ou sportif et à en promouvoir les bénéfices pour le bien-être, la santé et l'environnement.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Je m'appuierai sur le Plan vélo et mobilités actives 2018 et la Loi d'orientation sur les mobilités 2019 pour travailler au développement de la mobilité douce à Aix-les-Bains.

Dans le cadre du Plan déplacements urbains (PDU) réalisé à l'échelle intercommunale et en concertation avec les partenaires et associations cyclo, je ferai adopter un plan vélo au service du confort de vie.

Sur la base des 40 km de voies cyclables existants, 40 km d'itinéraires vélo supplémentaires seront créés. Pour cela, Je mettrai en œuvre un schéma directeur sans discontinuité, cohérent et accessible à tous.

Le programme de renouvellement et d'amélioration du stationnement pour les cycles sera poursuivi et complété par une offre de services dédiés.

Les usagers seront sensibilisés à la sécurité, au respect du code de la route et au partage des voiries.

Enfin, je continuerai à encourager l'apprentissage et la pratique du vélo en mode urbain, domicile-travail, touristique ou sportif et à en promouvoir les bénéfices pour le bien-être, la santé et l'environnement.

Action n°2

Affecter au moins 1% du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

Oui pour commencer sur cette base de 1%. Il y aura un budget global, partagé entre tous les quartiers de la Ville, avec une réserve pour un comité extra-municipal inter-quartier. L'articulation avec les ST de la Ville sera régulière, sous le contrôle de l'élu en charge du Vélo et des modes actifs

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Impliquer les citoyens est logique. Je ne peux me prononcer sur les 1% ça peut sûrement être plus.

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

Nous affecterons 1% du budget de la commune sur des projets d'investissement proposés par les aixois, particuliers ou associations. Nous formaliserons cette décision par une délibération du conseil municipal du même type que celle prise par le département.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Je veillerai à ce que les itinéraires piétons et cycles comme l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite soient intégrés à chaque nouveau projet de voirie ou de développement urbain.

Pour cela, je m'engage à consacrer au moins 1% du budget d'investissement de la commune à des projets coconstruits avec les habitants réunis en conseils citoyens.

Comme la Ville l'a initié en 2019 en Forum participatif, la réflexion sur le thème du transport et de la mobilité depuis le quartier de Saint-Simond sera poursuivie et déclinée dans d'autres quartiers.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Je veillerai à ce que les itinéraires piétons et cycles comme l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite soient intégrés à chaque nouveau projet de voirie ou de développement urbain.

Pour cela, je m'engage à consacrer au moins 1% du budget d'investissement de la commune à des projets coconstruits avec les habitants réunis en conseils citoyens.

Comme la Ville l'a initié en 2019 en forum participatif, la réflexion sur le thème du transport et de la mobilité depuis le quartier de Saint-Simond sera poursuivie et déclinée dans d'autres quartiers.

Action n°3

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Afin de co-construire une politique mobilité cohérente, il est essentiel de dialoguer régulièrement avec les différents acteurs, dont les représentants des cyclistes et des usagers, en amont des projets et des révisions de documents d'urbanisme. Cette concertation permet de mieux adapter les projets aux besoins des habitants et de s'assurer de la cohérence des choix techniques au regard des pratiques.

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

Voir commentaires A n°2: la démarche participative par la concertation via les conseils de quartiers sera renforcée avec un budget propre par Conseil de quartier. Les porteurs de projets "vélo" seront invités à s'exprimer en commission municipale et en Conseil Municipal avant une décision

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Pas de commentaire

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

Il existe déjà un interlocuteur vélo. Son rôle est essentiel : coordonner et animer la politique vélo de la ville.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Oui, je désignerai un élu délégué à la mobilité active et politique vélo.

La référente mobilité a été désignée en 2018. Elle coordonne et anime déjà la politique cyclable de la Ville.

J'ai relancé le comité vélo GTAC (groupe de travail sur les aménagements cyclables) en 2018. Il réunit une fois par trimestre des ingénieurs et techniciens de la voirie, des experts et associations (Roue libre, comité départemental et club des cyclotouristes aixois).

Son rôle :

- 1) Repérer et solutionner les « points noirs » relevés par les usagers sur la voirie (Baromètre FUB, cyclofiches et autres signalements)
- 2) Coconstruire le développement des infrastructures cyclables en lien avec les usagers afin de valider la cohérence pratique des projets.

Je structurerai la mission mobilité active, politique cyclable et accessibilité. En lien avec la Communauté d'agglomération Grand Lac et le réseau des partenaires vélo, elle garantira la bonne mise en œuvre du plan vélo sur la commune.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Oui, je désignerai un élu délégué à la mobilité active et politique vélo.

La référente mobilité a été désignée en 2018. Elle coordonne et anime déjà la politique cyclable de la Ville.

J'ai relancé le comité vélo GTAC (groupe de travail sur les aménagements cyclables) en 2018. Il réunit une fois par trimestre des ingénieurs et techniciens de la voirie, des experts et associations (association Roue libre, comité départemental de la FFVélo et club des cyclotouristes aixois).

Son rôle :

- 1) repérer et solutionner les « points noirs » relevés par les usagers sur la voirie (Baromètre FUB, cyclofiches et autres signalements)
- 2) coconstruire le développement des infrastructures cyclables en lien avec les usagers afin de valider la cohérence pratique des projets.

Je structurerai la mission mobilité active, politique cyclable et accessibilité. En lien avec la Communauté d'agglomération Grand Lac et le réseau des partenaires vélo, elle garantira la bonne mise en oeuvre du plan vélo sur la commune.

Action n°4

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

oui. Il y aura un élu référent et au minimum un technicien vélo chef de service pour coordonner la mise en oeuvre des actions "modes actifs" sur le terrain.

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Il me semble que c'est plus le rôle des différentes associations.

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

Nous sensibiliserons en particulier les agents du service voirie.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Je veillerai à promouvoir la « culture vélo et mobilité active » au sein de la collectivité et à poursuivre la formation des ingénieurs et techniciens des services et de la voirie aux spécificités de ces modes de déplacement.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Je veillerai à promouvoir la « culture vélo et mobilité active » au sein de la collectivité et à poursuivre la formation des ingénieurs et techniciens des services et de la voirie aux spécificités de ces modes de déplacement.

Action n°5

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Mettre en place un véritable "squelette" cyclable structurant et sécurisé avec la création d'aménagements cyclables continus et séparés matériellement du reste de la circulation.

Pour les réaliser, un travail doit être co-construit en amont avec les associations d'usagers, et l'intégrer aux documents d'urbanisme en tant que schéma directeur cyclable, en se basant entre autres sur les données des usagers Cyclofiches de Roue libre (<http://www.cyclofiches.rouelibre.net>) et le résultat du baromètre FUB 2019 (<https://www.parlons-velo.fr/>).

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

Ajoutons que nous envisageons de réduire la largeur des principales voies de circulation et d'étudier, autant que possible, l'utilisation de revêtements cyclables et piétonniers antidérapants et drainants (ou perméables), avec des jonctions lisses et sans décalage de niveau (terriblement accidentogènes!) entre les chaussées cyclables et celles réservées aux voitures

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Il est nécessaire de créer un réseau digne de ce nom sécurisé.

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

Le développement du réseau cyclable doit être coordonné avec la réflexion à venir sur le plan de circulation. Dans ce cadre les aixois et les associations seront largement consultés.

En se basant sur les résultats du baromètre FUB 2019, ont d'ores et déjà été identifiés par exemple des tronçons prioritaires (Avenue du Grand port, Boulevard des Anglais, Avenue Saint Simond, Boulevard de la roche du roi...) et des points noirs le plus souvent localisés au niveau de ronds-points.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Je m'attacherai à poursuivre la création concertée de pistes cyclables. Leur développement ira de pair avec les évolutions du plan de circulation et de stationnement global de la ville.

Le schéma directeur de développement des voies cyclables présentera 4 niveaux d'intervention :

- 1) La sécurisation des zones à risques identifiées (ronds-points, connexion manquante entre deux voies cyclables, etc.) ;
- 2) Le maillage/structuration cohérent(e) de l'ensemble du territoire par la création de liaisons entre les quartiers et le centre-ville, entre quartiers ainsi que depuis Aix-les-Bains vers les communes limitrophes (exemple : liaison Aix nord – Grésy dans

le cadre du projet 4 lacs) ;

3) La création de voies cyclables séparées des voitures et des piétons chaque fois que cela est nécessaire et techniquement réalisable ;

4) L'apaisement des vitesses par l'aménagement de « zones 30 » et de « zones de rencontre » notamment dans les rues étroites ne permettant pas l'aménagement de voies dédiées.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Je m'attacherai à poursuivre la création concertée de pistes cyclables. Leur développement ira de pair avec les évolutions du plan de circulation et de stationnement global de la ville.

Le schéma directeur de développement des voies cyclables présentera 4 niveaux d'intervention :

- 1) la sécurisation des zones à risques identifiées (ronds-points, connexion manquante entre deux voies cyclables, etc.),
- 2) le maillage/structuration cohérent(e) de l'ensemble du territoire par la création de liaisons entre les quartiers et le centre-ville, entre quartiers ainsi que depuis Aix-les-Bains vers les communes limitrophes (exemple : liaison Aix nord – Grésy sur Aix dans le cadre du projet de la véloroute des 4 lacs),
- 3) la création de voies cyclables séparées des voitures et des piétons chaque fois que cela est nécessaire et techniquement réalisable,
- 4) l'apaisement des vitesses par l'aménagement de « zones 30 » et de « zones de rencontre » notamment dans les rues étroites ne permettant pas l'aménagement de voies dédiées.

Action n°6

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Relier gare, écoles, commerces et zones commerciales, équipements municipaux et créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Et offrir des possibilités de liaisons vélos-bus pour permettre aux cyclistes de transporter leurs vélos dans les transports collectifs pour remonter (ou descendre) sur les coteaux environnants

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

les vélos dans les bus ont été testés à Chambéry sans bcp de succès. Aix est entourée de montagnes et donc de pentes. Le mieux serait de favoriser le développement de VAE avec des incitations correspondantes.

Nous comptons aussi développer les Vélobus avec les écoles de la ville, en sécurisant les abords (zones apaisées/20km/h) et en informant et formant les parents d'élèves et/ou des bénévoles pour l'encadrement des enfants vers l'école et retour

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Pas de commentaire

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

Nous mettrons l'accent sur la continuité des itinéraires cyclables.

Concernant le transport des vélos dans les bus urbains, l'expérience menée sur Chambéry n'a pas été très concluante. Par contre nous souhaitons que le transport des vélos dans les cars TER soit expérimenté, pour favoriser l'intermodalité.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Le balisage et la signalétique seront renforcés afin de permettre aux cyclistes de rejoindre facilement les pôles d'attractivité en empruntant les itinéraires sécurisés.

La Ville travaille actuellement avec Grand Chambéry, Grand Lac et l'Education Nationale sur le projet « Déplacements actifs et partagés des jeunes pour leur santé » lancé en janvier dernier. Elle renforcera sa collaboration avec le Département et la Région pour favoriser la mobilité douce chez les collégiens et les lycéens.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Le balisage et la signalétique seront renforcés afin de permettre aux cyclistes de rejoindre facilement les pôles d'attractivité en empruntant les itinéraires sécurisés.

La Ville travaille actuellement avec Grand Chambéry, Grand Lac et l'Education Nationale sur le projet « Déplacements actifs et partagés des jeunes pour leur santé » lancé en janvier dernier. Elle renforcera sa collaboration avec le Département et la Région pour favoriser la mobilité douce chez les collégiens et les lycéens.

Action n°7

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Ce changement de cadre est une façon de permettre à chaque mode de déplacement de prendre sa juste place, de réduire la pollution, d'augmenter la sécurité et de fluidifier le trafic.

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

oui, déjà dit plus haut. Dans certains cas, notamment les liaisons intercommunales, les budgets seront construits avec le Département et Grand Lac

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

C'est dans notre programme.

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

Voir action 5.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Mon objectif sera de donner à chaque mode de déplacement sa juste place dans la ville. Le plan de circulation pourra évoluer pour permettre d'alléger et de fluidifier le trafic tout en améliorant la sécurité et l'accès au stationnement, préservant ainsi l'activité des commerces et la qualité de vie.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Mon objectif sera de donner à chaque mode de déplacement sa juste place dans la ville. Le plan de circulation pourra évoluer pour permettre d'alléger et de fluidifier le trafic tout en améliorant la sécurité et l'accès au stationnement, préservant ainsi l'activité des commerces et la qualité de vie.

Action n°8

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

déjà écrit plus haut

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Baisser la vitesse en centre ville est une nécessité.

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

La pacification de la voirie est un préalable au développement des modes de mobilité actifs. Selon les secteurs les enjeux sont différents et appellent à des réglementations et des aménagements différents.

Nous généraliserons les zones 30 dans les secteurs adaptés tels que les rues commerçantes, les abords des groupes scolaires et les zones résidentielles.

Pour renforcer le sentiment de sécurité des usagers, nous développerons des zones de rencontre où la limitation de vitesse sera de 20 km/h, par exemple dans certaines rues desservant les établissements scolaires ou des rues de centre-ville dont la voirie rend difficile la cohabitation entre piétons, vélos et véhicules.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Je poursuivrai l'action engagée pour apaiser la circulation dans l'hypercentre-ville, aux abords des pôles d'attractivité (commerces, écoles, équipements municipaux et services à la population) et dans les zones résidentielles.

La vitesse à 50 km/h sera maintenue sur certains axes structurants et des mesures seront prises pour encourager le report du trafic pendulaire sur ces voies.

Des « zones 30 » et « zones de rencontre » seront aménagées et végétalisées notamment dans les secteurs concernés par un programme de rénovation urbaine (quartier de Marlioz) ou de voirie afin d'apporter aux habitants davantage de sécurité, de liberté de mouvement et de bien-être.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Je poursuivrai l'action engagée pour apaiser la circulation dans l'hypercentre-ville, aux abords des pôles d'attractivité (commerces, écoles, équipements municipaux et services à la population) et dans les zones résidentielles.

La vitesse à 50 km/h sera maintenue sur certains axes structurants et des mesures seront prises pour encourager le report du trafic pendulaire sur ces voies.

Des « zones 30 » et « zones de rencontre » seront aménagées et végétalisées notamment dans les secteurs concernés par un programme de rénovation urbaine (quartier de Marlioz) ou de voirie afin d'apporter aux habitants davantage de sécurité, de liberté de mouvement et de bien-être.

Action n°9

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

déjà entrepris par la municipalité sortante, nous continuerons et accélérerons les efforts en nous appuyant sur les propositions des conseils de quartier.

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Il faut aussi s'adapter à la réalité des rues. Peut-on le faire dans toutes les rues sera le sujet d'une étude.

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

Quelques aménagements de ce type existent, nous continuerons à les développer lorsque c'est possible, en concertation avec les riverains et les usagers.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Une étude réalisée sur l'ensemble des carrefours à feux tricolores a permis l'implantation de cédez-le-passage cyclistes sur l'ensemble du territoire aixois. Ce programme déjà très complet en fonction des aménagements à venir.

Je poursuivrai la mise en place de contresens cyclables en « zone 30 » et « zone de rencontre » à chaque fois que la visibilité et les conditions de sécurité le permettront.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Une étude réalisée sur l'ensemble des carrefours à feux tricolores a permis l'implantation de cédez-le-passage cyclistes sur l'ensemble du territoire aixois. Ce programme déjà très complet pourra être enrichi en fonction des aménagements à venir.

Je poursuivrai la mise en place de contresens cyclables en « zone 30 » et « zone de rencontre » à chaque fois que la visibilité et les conditions de sécurité le permettront.

Action n°10

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Et offrir plus de stationnement vélo sécurisé en particulier à proximité de la gare et dans les quartiers résidentiels.

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

Déjà entrepris mais très insuffisants, l'installation d'arceaux à vélo sera développée et réalisée dans chaque quartier selon un échéancier qui sera voté en début de mandat. Nous prévoyons également d'agir en imposant un COS plus fort pour le stationnement vélo dans les bâtiments publics et les immeubles d'habitat collectif, en proposant des garages à vélo en dur là où c'est possible, ou amovibles (type carrousel) ailleurs.

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Créer de vrais parcs à vélo.

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

L'effort d'implantation de solutions adaptées pour stationner les vélos doit être poursuivi. Par exemple le projet de réaménagement du marché comportera un parc de stationnement sécurisé pour les vélos.

Pour les projets d'abris et d'attaches vélos éligibles au programme Alvéole, nous mobiliserons les financements des Certificats d'Economie d'Energie.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

En concertation avec le comité vélo GTAC (Groupe de travail sur les aménagements cyclables), la Ville s'est investie dans le déploiement de parcs de stationnements cycles visibles et équipés d'arceaux nouvelle génération. Ainsi, les anciens équipements de type « arraches roues » disparaissent progressivement et de nouveaux emplacements ont été créés.

2018 : 68 arceaux sur 13 sites, 2019 : 45 arceaux sur 8 sites.

A venir : 10 à 15 sites supplémentaires soit environ 100 nouveaux arceaux.

Je poursuivrai le développement de ces équipements tout en le complétant par du stationnement cycles abrité et sécurisé pour le stockage régulier, de courte, moyenne et longue durée, notamment à proximité de la gare en vue de faciliter le report modal.

Les emplacements de recharge pour les deux-roues électriques dans les parkings municipaux de l'Hôtel de ville et de la Chaudanne seront rénovés et de nouveaux points de recharge seront déployés sur la commune.

L'aide au financement Alvéole sera sollicitée et la possibilité de mutualiser les achats d'équipements avec la Communauté d'agglomération Grand Lac sera étudiée.

Enfin, afin de lutter contre le vol, des campagnes de marquage Bicycode seront organisées et les parcs de stationnement cycles particulièrement exposés pourront être équipés de caméras de surveillance.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

En concertation avec le comité vélo GTAC (Groupe de travail sur les aménagements cyclables), la Ville s'est investie dans le déploiement de parcs de stationnements cycles visibles et équipés d'arceaux nouvelle génération. Ainsi, les anciens équipements de type « arraches roues » disparaissent progressivement et de nouveaux emplacements ont été créés.

2018 : 68 arceaux sur 13 sites, 2019 : 45 arceaux sur 8 sites.

A venir : 10 à 15 sites supplémentaires soit environ 100 nouveaux arceaux.

Je poursuivrai le développement de ces équipements tout en le complétant par du stationnement cycles abrité et sécurisé pour le stockage régulier, de courte, moyenne et longue durée, notamment à proximité de la gare en vue de faciliter le report modal.

Les emplacements de recharge pour les deux-roues électriques dans les parkings municipaux de l'Hôtel de ville et de la Chaudanne seront rénovés et de nouveaux points de recharge seront déployés sur la commune.

L'aide au financement Alvéole sera sollicitée et la possibilité de mutualiser les achats d'équipements avec la Communauté d'agglomération Grand Lac sera étudiée.

Enfin, afin de lutter contre le vol, des campagnes de marquage Bicycode seront organisées et les parcs de stationnement cycles particulièrement exposés pourront être équipés de caméras de surveillance.

Action n°11

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

« Le programme Alvéole de la FUB permet d'apporter jusque 60% du financement de stationnement vélos dans l'habitat social et près des pôles d'échanges. »

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

oui, si des avenants sont possibles, car le PLUI vient d'être approuvé! Nous contacterons la FUB très en amont de manière à disposer de son aide le moment venu dans nos négociations avec les propriétaires et les professionnels

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Oui si financement possible.

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

L'obligation de locaux vélos est déjà inscrite dans le PLUI adopté en 2019 (locaux de 1m2 par logement à partir de 5 logements, de 1,5 m2 pour 100 m2 de bureau, etc...).

Nous veillerons particulièrement à travers les permis de construire à ce que ces locaux soient bien fonctionnels.

En ce qui concerne le programme ALVEOLE, voir l'action 10.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) adopté en 2019 prévoit la création obligatoire de locaux vélos dans les programmes immobiliers. Ce point fait déjà l'objet d'une vérification lors de l'attribution des permis de construire ou de rénover.

Là encore, le programme Alvéole constituera un levier important pour favoriser l'aménagement du stationnement cycles dans les logements sociaux et à proximité des pôles d'attractivité.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) adopté en 2019 prévoit la création obligatoire de locaux vélos dans les programmes immobiliers. Ce point fait déjà l'objet d'une vérification lors de l'attribution des permis de construire ou de rénover.

Là encore, le programme Alvéole constituera un levier important pour favoriser l'aménagement du stationnement cycles dans les logements sociaux et à proximité des pôles d'attractivité.

Action n°12

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Soutenir également l'achat de vélo... neuf ou d'occasion pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux.

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

et créer des marchés d'échange réguliers et des ateliers de réparation de vélos pour former des réparateurs bénévoles

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Pas de commentaire

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

Une aide existe pour les particuliers. Pour les professionnels, il existe un crédit d'impôt et des réductions fiscales. Nous nous engageons à les faire connaître aux entreprises aixoises. Nous ferons aussi la promotion du programme V-Logistique qui permet à des pro d'essayer gratuitement pendant plusieurs mois un vélo ou un vélo cargo à assistance électrique. En termes de changement de comportement il est en effet important de pouvoir essayer avant d'adopter.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

En 2019, la Ville d'Aix-les-Bains a accordé plus de 400 aides d'un montant de 250 € pour permettre à des particuliers aixois d'acquérir un vélo à assistance électrique (VAE). Ce dispositif cumulable avec l'aide de la Communauté d'agglomération est reconduit en 2020.

Le bilan est positif. Une étude réalisée auprès des bénéficiaires de l'aide sur le territoire de Grand Lac révèle que 61% des usagers n'auraient pas pu financer cet achat sans l'aide de la collectivité. Les bénéficiaires ont fait l'acquisition d'un modèle de type urbain ou VTC à 70% en mode utilitaire. 89 % des actifs délaissent leur voiture individuelle plusieurs fois par semaine pour se rendre au travail à vélo.

La politique d'incitation évoluera en fonction des besoins identifiés.

Les informations sur la « mobilité verte » : mesures fiscales d'incitation, plans déplacements entreprise, acquisition de flottes vertes, programme découverte V-logistique (essai de cycles et triporteurs) seront relayées auprès des professionnels et entreprises. L'étude de la logistique du dernier kilomètre de livraison en centre-ville sera engagée.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

En 2019, la Ville d'Aix-les-Bains a accordé plus de 400 aides d'un montant de 250 € pour permettre à des particuliers aixois

d'acquérir un vélo à assistance électrique (VAE). Ce dispositif cumulable avec l'aide de la Communauté d'agglomération est reconduit en 2020.

Le bilan est positif. Une étude réalisée auprès des bénéficiaires de l'aide sur le territoire de Grand Lac révèle que 61% des usagers n'auraient pas pu financer cet achat sans l'aide de la collectivité. Les bénéficiaires ont fait l'acquisition d'un modèle de type urbain ou VTC à 70% en mode utilitaire. 89 % des actifs délaissent leur voiture individuelle plusieurs fois par semaine pour se rendre au travail à vélo.

La politique d'incitation évoluera en fonction des besoins identifiés.

Les informations sur la « mobilité verte » : mesures fiscales d'incitation, plans déplacements entreprise, acquisition de flottes vertes, programme découverte V-logistique (essai de cycles et triporteurs) seront relayées auprès des professionnels et entreprises. L'étude de la logistique du dernier kilomètre de livraison en centre-ville sera engagée.

Action n°13

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

l'idéal visé est de disposer d'un service de location et de réparation par quartier

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Favoriser oui dans la mesure du possible.

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

Pas de commentaire

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Aix-les-Bains continuera à soutenir la mise en place d'opérations solidaires comme les projets « Mobi Job » et « Mobil'Aix », cofinancés par Grand Lac et l'Union Européenne et animés par l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc, qui proposent aux habitants des quartiers et aux jeunes à la recherche d'un emploi, des conseils personnalisés, des ateliers, une remise en selle en vélo-école ainsi que la location à faible coût d'un VAE.

La station Vélodéa située en gare d'Aix-les-Bains propose d'ores et déjà la location de vélos classiques et à assistance électrique. Ce service sera développé, modernisé et optimisé. L'offre sera déclinée sur plusieurs sites (gare, bord du lac, ...). Ce nouveau service proposera des formules de location à l'heure, à la ½ journée et journée, de moyenne et longue durée, avec une tarification adaptée. De nouveaux services et types de cycles pourront y être intégrés afin de répondre aux besoins des usagers : transport de proximité en Vélobulle/Vélo bus, triporteurs, cycles adaptés au handicap mais également aux livraisons sur de courtes distances (exemple : projet Benur).

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Aix-les-Bains continuera à soutenir la mise en place d'opérations solidaires comme les projets « Mobi Job » et « Mobil'Aix », cofinancés par Grand Lac et l'Union Européenne et animés par l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc, qui proposent aux habitants des quartiers et aux jeunes à la recherche d'un emploi, des conseils personnalisés, des ateliers, une remise en selle en vélo-école ainsi que la location à faible coût d'un VAE.

La station Vélodéa située en gare d'Aix-les-Bains propose d'ores et déjà la location de vélos classiques et à assistance électrique. Ce service sera développé, modernisé et optimisé. L'offre sera déclinée sur plusieurs sites (gare, bord du lac, ...). Ce nouveau service proposera des formules de location à l'heure, à la ½ journée et journée, de moyenne et longue durée, avec une tarification adaptée. De nouveaux services et types de cycles pourront y être intégrés afin de répondre aux besoins de tous les usagers : transport de proximité en Vélobulle/Vélo bus, triporteurs, cycles adaptés au handicap mais également aux livraisons sur de courtes distances (exemple : projet Benur).

Action n°14

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

voir au-dessus; apporter des subventions et favoriser la création d'emplois autour du vélo: réparateur, guide touristique à vélo, animateur d'encadrement...

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Mettre un local où plusieurs se fera en partenariat avec les associations.

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

Nous soutiendrons les initiatives associatives sur le sujet comme les ateliers vélobricolade de roue libre ou la vente de vélo d'occasion des chantiers valoristes.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Un véritable partenariat de confiance s'est construit entre la Ville et les associations vélo locales.

Les Cyclotouristes aixois et le Comité départemental de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) sont à l'origine de la labellisation d'Aix-les-Bains « Territoire vélo » depuis 2011 et de nombreuses initiatives en faveur de la sécurité à vélo et du développement des infrastructures cyclables.

En 2019, soutenue par la Ville, l'association a ouvert son point d'accueil jeunes, vélo/-école pour les enfants de 7 à 12 ans le samedi matin à l'école de Choudy.

L'association Roue libre s'implique dans la pratique urbaine du vélo et porte des projets solidaires permettant aux plus démunis d'acquérir un vélo d'occasion, remis en état par ses bénévoles. Représentante de la Fédération Française des usagers de la bicyclette (FUB), elle collabore avec les services techniques à qui elle signale les « points noirs » relevés sur les itinéraires cyclables (cyclofiches, Baromètre des villes cyclables). Son atelier de réparation Vélobricolade, situé boulevard Lepic, est un lieu important de formation, de rencontres et d'échanges où les vélos hors d'usage retrouvent une seconde vie.

La Ville poursuivra son soutien aux associations engagées dans la promotion des déplacements à vélo.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Un véritable partenariat de confiance s'est construit entre la Ville et les associations vélo locales.

Les Cyclotouristes aixois et le Comité départemental de la Fédération française vélo (FFVélo) sont à l'origine de la labellisation d'Aix-les-Bains « Territoire vélo » depuis 2011 et de nombreuses initiatives en faveur de la sécurité à vélo et du développement des infrastructures cyclables.

En 2019, soutenue par la Ville, l'association a ouvert son point d'accueil jeunes, vélo-école pour les enfants de 7 à 12 ans le samedi matin à l'école de Choudy.

L'association Roue libre s'implique dans la pratique urbaine du vélo et porte des projets solidaires permettant aux plus démunis d'acquérir un vélo d'occasion, remis en état par ses bénévoles. Représentante de la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), elle collabore avec les services techniques à qui elle signale les « points noirs » relevés sur les itinéraires cyclables (cyclofiches, Baromètre des villes cyclables). Son atelier de réparation Vélobricolade, situé boulevard Lepic, est un lieu important de formation, de rencontres et d'échanges où les vélos hors d'usage retrouvent une seconde vie.

La Ville poursuivra son soutien aux associations engagées dans la promotion des déplacements à vélo.

Action n°15

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

Oui, mais pas nécessairement spécifique au vélo. Une maison des modes actifs serait sans doute plus efficace encore car elle inclurait aussi d'autres modes ainsi que la marche à pied. Les piétons sont largement majoritaires en ville, ils ont droit à la parole et n'ont que très de structures pour les représenter et discuter entre. Cette maison intégrerait également le handicap pour que toutes les questions de mobilité et d'accessibilité y soient posées et discutées, avec une documentation, des cartes de la ville et la figuration/localisation de tous les points noirs, à l'instar des fiches vélo de Roue Libre.

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Pas de commentaire

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

Nous réfléchissons à la création d'un espace de la mobilité incluant le vélo.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

En lien avec la construction des nouveaux parkings municipaux et le développement de la vélostation, j'étudierai l'opportunité de regrouper l'offre de mobilité active et les services vélo dans un espace dédié en vue d'offrir aux habitants aixois comme aux visiteurs un service de qualité visible et complet.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

En lien avec la construction des nouveaux parkings municipaux et le développement de la vélostation, j'étudierai l'opportunité de regrouper l'offre de mobilité active et les services vélo dans un espace dédié en vue d'offrir aux habitants aixois comme aux visiteurs un service de qualité visible et complet.

Action n°16

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Soutenir la mise en place de vélobus et créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Le manque d'activité physique chez les jeunes (et moins jeunes), est un problème majeur, puisque 17% des enfants sont en surpoids. Favoriser le vélo, et notamment son apprentissage à l'école et dans les centres de loisirs, permet d'encourager une pratique physique régulière et participe à l'épanouissement et à l'autonomisation des jeunes. Le gouvernement a décidé dans son plan vélo, de généraliser le « savoir rouler à vélo » à l'école : tout enfant entrant en 6ème doit être capable de rouler à vélo. La mairie peut accompagner cette mesure.

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

oui, déjà dit plus haut, nous encouragerons et soutiendrons les vélobus mais aussi les piédibus, voire trottinetobus. en facilitant l'information sur les mesures de sécurité, d'encadrement et la pédagogie qui les accompagnent, et sur les itinéraires. Les ST peuvent participer à la logistique et faciliter la rédaction / publication d'un petit livret communal à l'usage des parents, des directeurs d'école et des enfants

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Cela me semble une vraie nécessité.

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

Nous proposerons le programme « savoir rouler à vélo » dans les groupes scolaires aixois pour développer le réflexe vélo dès le plus jeune âge.

Nous encouragerons le développement des piédibus et des vélobus, à l'image de s'cool bus, pour les écoles et les centres de loisirs.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Développer le « Savoir rouler à vélo » dès le plus jeune âge est essentiel.

La promotion de la pratique du vélo auprès du jeune public constitue depuis plusieurs années déjà une priorité pour la Ville qui met ses éducateurs sportifs municipaux à disposition pour en encadrer l'apprentissage tout au long de l'année dans les écoles élémentaires.

Ils interviennent également dans le cadre de la « Randonnée à vélo » organisée chaque année en juin par l'Inspection académique avec les écoles du territoire.

Des lignes Piédibus ont été créées dans les quartiers de Marlioz et de la Liberté. Les enfants retrouvent ainsi le plaisir de se rendre à pied à l'école. Dans le même esprit, l'infrastructure devra à terme permettre aux enfants d'aller à l'école à vélo.

Les itinéraires piétons et cycles desservant le groupe scolaire, le collège et le lycée de Marlioz pourront être repensés en lien avec le programme de rénovation du quartier.

Enfin, la mobilité active et les déplacements à vélo font l'objet de projets pédagogiques dans les établissements scolaires et en particulier au sein des collèges Garibaldi et Lamartine que la Ville encourage et soutient.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Développer le « Savoir rouler à vélo » dès le plus jeune âge est essentiel.

La promotion de la pratique du vélo auprès du jeune public constitue depuis plusieurs années déjà une priorité pour la Ville qui met ses éducateurs sportifs municipaux à disposition pour en encadrer l'apprentissage tout au long de l'année dans les écoles élémentaires.

Ils interviennent également dans le cadre de la « Randonnée à vélo » organisée chaque année en juin par l'Inspection académique avec les écoles du territoire.

Des lignes Piédibus ont été créées dans les quartiers de Marlioz et de la Liberté. Les enfants retrouvent ainsi le plaisir de se rendre à pied à l'école. Dans le même esprit, l'infrastructure devra à terme permettre aux enfants d'aller à l'école à vélo.

Les itinéraires piétons et cycles desservant le groupe scolaire, le collège et le lycée de Marlioz pourront être repensés en lien avec le programme de rénovation du quartier.

Enfin, la mobilité active et les déplacements à vélo font l'objet de projets pédagogiques dans les établissements scolaires, en particulier en 2020 au sein des collèges Garibaldi et Lamartine, que la Ville encourage et soutient.

Action n°17

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).
Et équiper les services municipaux de vélos pour les déplacements professionnels.
Le vélo peut être une source d'économie et de visibilité pour l'action des services municipaux. Les communes peuvent promouvoir la logistique à vélo, en équipant leurs services de vélo-cargo, pour l'entretien des espaces verts ou la livraison de repas par exemple. Un vélo-cargo est bien moins onéreux qu'une camionnette pour de petites livraisons.

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

oui. La Ville pourrait se doter de réserves d'accessoires indispensables et souvent défectueux sur les vélos en usage, à savoir: éclairage, sonnettes, gilets jaunes, et aussi: sacs à dos ergonomiques, capes de pluie... distribués gratuitement à tout habitant de la Ville. Les ST ou une association locale pourraient se charger du stockage et de la distribution sur demande.

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Pas d'engagement .

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

Les services municipaux doivent donner l'exemple pour accompagner le changement de mentalité. Nous expérimenterons quelques vélos, vélos cargos ou triporteurs à assistance électrique ou hydrogène.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

En 2019, la Ville a doté plusieurs sites de la collectivité d'un VAE afin de faciliter les trajets des agents en ville et de supprimer les contraintes de stationnement.

La Police Municipale a également été équipées. L'expérimentation sera poursuivie en 2020, d'autres types de véhicules comme le vélo-cargo et les cycles handi pourront être testés. Les agents seront sensibilisés dans ce sens.

A noter que les Services techniques expérimentent actuellement l'utilisation d'un vélo à assistance électrique à hydrogène.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

En 2019, la Ville a doté plusieurs sites de la collectivité d'un VAE afin de faciliter les trajets des agents en ville et de supprimer les contraintes de stationnement.

La Police Municipale a également été équipées.

L'expérimentation sera poursuivie en 2020, d'autres types de véhicules comme le vélo-cargo et les cycles handi pourront être testés. Les agents seront sensibilisés dans ce sens.

A noter que les Services techniques expérimentent actuellement l'utilisation d'un vélo à assistance électrique à hydrogène.

Action n°18

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.
Et accompagner la mise en place de plans de déplacements mobilité (PDM) dans les entreprises du territoire avec la mise en place du forfait mobilité, d'aide à l'acquisition de vélo, de stationnement et de soutien aux déplacements professionnels en mobilité douce.

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

oui, avec l'aide de l'Agence Ecomobilité, une information pourrait être distribuée à l'ensemble des personnels des ST et des entreprises de la Ville, qui pourrait organiser des réunions d'information par quartier sur cette thématique

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Pas de commentaire

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

Nous sommes favorables au forfait mobilité durable, mais il nous faut d'abord en évaluer l'impact budgétaire.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

La Ville a engagé en 2018 une démarche Plan déplacement administration (PDA). Un premier état des lieux des habitudes de déplacements des agents sur différents sites de la mairie a été réalisé. Les trajets « domicile-travail » et professionnels ont été pris en compte.

Le forfait mobilité durable est une mesure parmi d'autres permettant d'encourager les agents à se déplacer de manière éco-responsable. Son coût pour la collectivité sera évalué avec précision et mis en perspective avec les moyens de transport doux à disposition. La décision sera prise en fonction du résultat de cette étude.

À noter : L'Agence écomobilité Savoie Mont-Blanc est missionnée par la Communauté d'agglomération Grand Lac pour accompagner les entreprises aixoises dans leur démarche Plan de déplacements mobilité (PDM). Le Centre hospitalier (CHMS) et GE Grid Solutions ont notamment bénéficié de cet accompagnement.

La Ville restera attentive à l'engagement des entreprises aixoises qui proposent à leurs salariés un programme de mobilité active.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

La Ville a engagé en 2018 une démarche Plan déplacement administration (PDA). Un premier état des lieux des habitudes de déplacements des agents sur différents sites de la mairie a été réalisé. Les trajets « domicile-travail » et professionnels ont été pris en compte.

Le forfait mobilité durable est une mesure parmi d'autres permettant d'encourager les agents à se déplacer de manière écoresponsable.

Son coût pour la collectivité sera évalué avec précision et mis en perspective avec les moyens de transport doux à disposition. La décision sera prise en fonction du résultat de cette étude.

À noter : L'Agence écomobilité Savoie Mont-Blanc est missionnée par la Communauté d'agglomération Grand Lac pour accompagner les entreprises aixoises dans leur démarche Plan de déplacements mobilité (PDM). Le Centre hospitalier (CHMS) et GE Grid Solutions ont notamment bénéficié de cet accompagnement.

La Ville restera attentive à l'engagement des entreprises aixoises qui proposent à leurs salariés un programme de mobilité active.

Action n°19

Créer une "journée sans voiture". Par exemple, chaque année en septembre dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, organiser une journée sans voiture pour expérimenter une nouvelle appropriation de l'espace urbain.

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

oui; au-delà, participer à l'organisation de parcours guidés à vélo/à pied à la découverte du patrimoine bâti et des richesses naturelles d'Aix

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Important si l'on veut changer les habitudes.

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

Durant la semaine de la mobilité, la ville portera des actions auprès des écoles, des services municipaux, des commerces, ... Pour faire évoluer les mentalités il nous semble plus pertinent de proposer des mesures incitatives plutôt que contraignantes.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

En accord et collaboration avec les commerçants, une « journée sans voiture » pourrait être expérimentée en hypercentre-ville.

En lien avec ses partenaires institutionnels, associatifs et économiques, la Ville poursuivra sa politique de sensibilisation du grand-public et de la jeunesse à la pratique du vélo au travers d'événements tels que :

- la journée « Vélo en ville »,
- le Salon de la mobilité et des nouvelles énergies,
- la « Balade branchée » (Balade santé à découverte du patrimoine culturel aixois dans le cadre du programme « Bouger sur prescription »)

Autre temps fort participant à la dynamique « vélo » : La Ville recevra le Congrès national des Labels Territoire vélo et Bases VTT de la Fédération française vélo (FFVélo) les 20 et 21 octobre 2020.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

En accord et collaboration avec les commerçants, une « journée sans voiture » pourrait être expérimentée en hypercentre-ville.

En lien avec ses partenaires institutionnels, associatifs et économiques, la Ville poursuivra sa politique de sensibilisation du grand-public et de la jeunesse à la pratique du vélo au travers d'événements tels que :

- la journée « Vélo en ville »,
- le Salon de la mobilité et des nouvelles énergies,
- la « Balade branchée » (Balade santé à découverte du patrimoine culturel aixois dans le cadre du programme « Bouger sur prescription »)

Autre temps fort participant à la dynamique « vélo » : La Ville recevra le Congrès national des Labels Territoire vélo et Bases VTT de la Fédération française vélo (FFVélo) les 20 et 21 octobre 2020.

Commentaires généraux

Daniel Carde (L'alternative! Aix écologique et solidaire)

Sujet majeur de la transition écologique, le vélo est source de détente et entretient la santé de celui qui le pratique. C'est un mode de déplacement pratique et agréable, le plus rapide en ville. De plus, il rend un service appréciable à la collectivité par les économies qu'il génère. 1 vélo = un autosoliste en moins, donc moins d'espace "auto" à entretenir (routes, stationnement) et plus de tranquillité et de sécurité pour tous, pas de pollution.

Notre liste propose donc de prioriser les déplacements à vélo au même titre que la marche à pied et les transports en

commun.

Christian Derenty (Unis pour Aix-les-Bains)

Revoir le réseau des pistes cyclables pour avoir une vraie cohésion et surtout sécuriser ces pistes.

Nicolas Chaton (Aix naturellement! Marina Ferrari 2020)

Jusqu'à maintenant, le vélo est surtout une pratique loisir sur Aix-les-Bains. Il ne représente d'ailleurs que 1% des déplacements. Son potentiel est pourtant réel et doit être accompagné.

Notre ambition est de retravailler localement un schéma directeur cycle qui permette le développement les deux dimensions mobilité du quotidien et mobilité touristique.

Nous implanterons également des équipements tels que bornes de recharges pour VAE, carrousels sécurisés sur l'espaces public et nous créerons des box vélo dans les parkings en ouvrage de la ville.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Parce qu'il est de la responsabilité de la Ville de promouvoir la santé des aixois et le développement durable de leur cadre de vie, la marche à pied, le vélo et l'accessibilité seront les fers de lance de la politique de mobilité active.

Créer les conditions sécurisantes pour faire du vélo un mode de transport du quotidien passe par l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma directeur structurant de développement des infrastructures cyclables sur le territoire aixois. Le principe sera une réalisation phasée au fil des opérations de requalification de la voirie.

Ces aménagements pourront être financés notamment par le programme "Continuités cyclables" relancé en décembre dernier par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

Parmi les aménagements programmés :

- Véloroute des 4 Lacs

Afin d'assurer la continuité de l'itinéraire de la véloroute des 4 Lacs avec le réseau cyclable de la ville d'Aix-les-Bains, deux tracés cyclables sont envisagés pour rejoindre la commune de Grésy-sur-Aix.

- Liaison Grésy-sur-Aix / Parc d'activité des Sources

Une première phase a permis de sécuriser le tronçon entre l'avenue de Saint-Simond et le passage à niveau. Sont prévus en début d'été la réalisation d'une passerelle sur le nant de la Baye puis le réaménagement du chemin des Sources en zone apaisée.

- Liaison entre le centre-ville et le lac

La construction du parking des Prés Riants va entrer en phase opérationnelle. L'intégration de services vélo dans ce parking sera envisagée ainsi que la mise en place d'un service de navette électrique.

L'expérimentation se poursuit pour réserver le passage à niveau du boulevard Pierpont Morgan aux modes doux.

- Liaison Garibaldi / Puer

Le réaménagement des abords du collège Garibaldi intégrera la circulation douce.

Un projet de liaison entre la voie verte Marcel Mailly et le front de lac est à l'étude de même qu'entre la voie verte du Sierroz et la voie Sarde en direction de Brison Saint-innocent.

En parallèle, le développement des équipements, stationnements sécurisés et services vélo sera poursuivi.

J'étudierai et soutiendrai toutes les initiatives innovantes en faveur du transport doux comme les navettes en bateau électrique ou bateau vélo pour rejoindre la Chautagne ou le Bourget-du-Lac, les véhicules hydrogène, le Vélo bus, le projet Benur...

Enfin, Pédagogie et sensibilisation viendront compléter un plan vélo et mobilités douces au service de la qualité de vie aixoise.

Renaud Beretti (Avec vous pour Aix)

Parce qu'il est de la responsabilité de la Ville de promouvoir la santé des aixois et le développement durable de leur cadre de vie, la marche à pied, le vélo et l'accessibilité seront les fers de lance de la politique de mobilité active.

Créer les conditions sécurisantes pour faire du vélo un mode de transport du quotidien passe par l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma directeur structurant de développement des infrastructures cyclables sur le territoire aixois. Le principe sera une réalisation phasée au fil des opérations de requalification de la voirie.

Ces aménagements pourront être financés notamment par le programme "Continuités cyclables" relancé en décembre dernier par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

Parmi les aménagements programmés :

- Véloroute des 4 Lacs

Afin d'assurer la continuité de l'itinéraire de la véloroute des 4 Lacs avec le réseau cyclable de la ville d'Aix-les-Bains, deux tracés cyclables sont envisagés pour rejoindre la commune de Grésy-sur-Aix.

- Liaison Grésy-sur-Aix / Parc d'activité des Sources

Une première phase a permis de sécuriser le tronçon entre l'avenue de Saint-Simond et le passage à niveau. Sont prévus en début d'été la réalisation d'une passerelle sur le nant de la Baye puis le réaménagement du chemin des Sources en zone apaisée.

- Liaison entre le centre-ville et le lac

La construction du parking des Prés Riants va entrer en phase opérationnelle. L'intégration de services vélo dans ce parking sera envisagée ainsi que la mise en place d'un service de navette électrique.

L'expérimentation se poursuit pour réserver le passage à niveau du boulevard Pierpont Morgan aux modes doux.

- Liaison Garibaldi / Puer

Le réaménagement des abords du collège Garibaldi intégrera la circulation douce.

Un projet de liaison entre la voie verte Marcel Mailly et le front de lac est à l'étude de même qu'entre la voie verte du Sierroz et la voie Sarde en direction de Brison Saint-innocent.

En parallèle, le développement des équipements, stationnements sécurisés et services vélo sera poursuivi.

J'étudierai et soutiendrai toutes les initiatives innovantes en faveur du transport doux comme les navettes en bateau électrique ou bateau vélo pour rejoindre la Chautagne ou le Bourget-du-Lac, les véhicules hydrogène, le Vélo bus, le projet Benur...

Enfin, Pédagogie et sensibilisation viendront compléter un plan vélo et mobilités douces au service de la qualité de vie aixoise.